

| | | |
|------------------------------------|--|--------------------------|
| Bulletin d'information N° 11 |  <p>http://www.villages-dogons.org</p> <h1>VILLAGES DOGONS</h1> <p>6 allée des Primevères - 95360 Montmagny - Tél. : 01 39 83 24 28</p> | Janvier _____ 2013 |
|------------------------------------|--|--------------------------|

Villages Dogons poursuit ses activités au Mali ; la situation ne s'est pourtant pas améliorée ces derniers temps, au contraire ! Après en avoir chassé le MNLA (Mouvement national de libération de l'A-zawad) par les armes, les bandits du Mujao (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) occupent Douentza où ils imposent leur loi par la violence. Comme des centaines de milliers d'autres maliens, une grande partie de la famille de Moussa a dû fuir. Elle s'est installée à Sévaré, petite ville proche de Mopti à 180 kilomètres au sud-ouest de Douentza.

Fin octobre dernier, j'ai pu rencontrer Moussa à Ouagadougou où je m'étais rendu pour visiter le SIAO (Salon international d'artisanat de Ouagadougou) et faire des achats. Nous nous téléphonons également chaque semaine. Les contacts restent



Moussa et Serge au travail à Ouaga

donc étroits entre Villages Dogons et le Mali ; nous restons très bien informés de l'avancée des projets et des difficultés rencontrées.

Le puits de Soki

Les travaux du puits de Soki ont repris fin octobre après avoir été interrompus pendant la saison des pluies. Ils progressent lentement car la roche est très dure et les explosions de dynamite ne doivent pas être puissantes pour l'instant. En effet, le chantier est situé à proximité d'habitations et des cailloux projetés au loin par une explosion trop forte pourraient, en retombant, tuer ou blesser gravement

des villageois. Six mètres, sur les trente prévus, avaient été creusés à la mi-décembre. Les hommes de Soki sont tous mobilisés pour faire avancer le chantier le plus vite possible. Il faut dire que la seule pompe du village est de nouveau tombée en panne : femmes et enfants doivent actuellement aller chercher l'eau au puits d'Ibissa, un village situé à plus d'une heure de marche.

Les microcrédits

Côté microcrédits, les prêts votés à notre dernière AG n'ont pas tous été attribués pour l'instant. Plusieurs raisons à cela. La première est que Moussa ne peut plus « officialiser » les garanties personnelles demandées à l'association qui emprunte. Les prêts consentis jusqu'à présent faisaient l'objet d'une convention écrite où deux personnes – la présidente et la trésorière généralement – se portaient cautions personnelles du remboursement du prêt. Cette convention était ensuite enregistrée au greffe du tribunal de Douentza. Or la plupart des fonctionnaires ont quitté la ville et il n'y a plus aujourd'hui ni police, ni armée, ni justice. Les élus, de la mairie et du conseil de cercle, sont également tous partis. Par ailleurs la plupart des associations de femmes qui ont sollicité un prêt ont été créées en 2012. Nous n'avons donc pas de recul sur leur sérieux et la capacité de leurs membres à travailler ensemble. Enfin, Moussa ne réside plus à Douentza en permanence et il ne peut plus conseiller au quotidien les associations bénéficiaires d'un microcrédit. Dans le passé, son soutien a été précieux et a permis plus



Membres d'une association de femmes de Douentza

d'une fois de corriger des erreurs ou d'éviter des dérives.

Moussa a donc sélectionné quatre associations sur neuf. Pour les deux premières, les associations « Sababou Konda » et « Djémaguélé » de Douentza, Moussa a modifié les modalités du prêt : chacune a reçu 300 000 francs CFA (457 euros) remboursables en seulement huit mois. Ce court laps de temps va servir de « période d'essai » et limite les risques de mauvaise utilisation de l'argent prêté. Les deux autres sont des associations de Oualo, village situé à quelque huit km de Douentza : les associations « Mié-Foo » (« Une Voix ») et « Coï-Guina » (« Partons en avant ») ont reçu chacune 250 000 francs CFA (381 euros) remboursables selon les modalités habituelles. Ces quatre nouveaux prêts portent à quinze le nombre de microcrédits en cours.

Moussa fera le point en janvier-février avec les associations qui ont bénéficié d'un prêt les années passées. Nous pourrons ainsi donner des informations aux 24 personnes qui ont participé aux six prêts-parrainage consentis fin 2011 et commencer à les rembourser.

Centre de Santé Communal de Siba

La dernière AG a également voté la réalisation d'un CESCO (Centre de Santé Communal) pour le village de Siba où notre association a déjà financé un puits et la clôture du jardin maraîcher de l'association des femmes. Le projet comprend la construction d'un bâtiment de 6,30m x 6,80m (avec salle d'accouchement, salle de repos, bureau de la sage femme et terrasse couverte), d'un bloc sanitaire et l'équipement des locaux. Le coût global est de 16 700 euros. Une convention de partenariat doit être prochainement signée par notre association avec les villageois qui fourniront la main d'œuvre non spécialisée (sept personnes), l'association des femmes qui va notamment contribuer au financement de l'équipement pour 450 euros, le maire de la commune de Koubewel Koundia (dont dépend le village de Siba) qui formera une sage-femme de Siba et rémunèrera un infirmier six jours sur sept. Hugues Forthomme, membre du CA de Villages Dogons, prépare actuellement un dossier de demande de financement pour ce projet qui sera présenté à la fondation RAJA en juin prochain. La date de début du chantier dépendra de la réponse de cet organisme.

Après versement des quatre microcrédits, nous disposons d'environ 23 000 euros. Le coût du puits en construction est estimé à 26 800 euros. Nous n'avons donc pas encore tout à fait réuni l'argent nécessaire à son financement, mais les brocantes de

printemps devraient permettre de boucler le budget de ce projet. Nous comptons également sur le renouvellement de la subvention que nous verse depuis huit ans la Ville de Montmagny. Et puis nous espérons aussi, bien sûr, que vous nous soutiendrez financièrement cette année. Les Dogons, les Maliens, ont plus que jamais besoin de nous. Un exemple - parmi d'autres- pour illustrer leur désarroi actuel : le chef du village de Koïra Béri a demandé récemment à Moussa combien coûtait un billet d'avion pour la France. Il voulait venir plaider en personne la cause de son village qui n'a plus d'eau, car leur puits, mal construit par un entrepreneur malhonnête, s'est effondré il y a deux ans et leur pompe solaire est de nouveau en panne.



Puits effondré de Koïra Béri

Bulletin d'adhésion

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

E-mail _____

Tarif normal : 15 €

Tarif réduit : 7.50 €
(pour les personnes

Tarif couple : 25 €

dont les revenus sont également réduits)

Dons : en tant qu'association humanitaire nous pouvons établir un reçu ouvrant droit, pour les personnes physiques, à une réduction d'impôts.